

injustement la réputation des personnes qui y sont nommées. Nous espérons que le gouvernement accédera à cette demande de façon ouverte, conformément à l'esprit de la liberté d'accès à l'information.

Nos préoccupations à l'égard du problème de la société Consolidated Computer ont été avivées par la présence, dans ce Budget, de dispositions en vue d'augmenter de 150 millions à 1,350 millions de dollars les garanties de prêts offertes à Canadair Limitée. Nous ne sommes pas encore convaincus que dans ce cas, ou dans d'autres du même genre, les intérêts de la Couronne sont suffisamment bien protégés par son droit de nommer des membres auprès de conseils d'administration, ou de surveiller constamment les activités de ces sociétés. Nous nous inquiétons d'autant plus que des «lettres d'accord provisoire», portant la signature du ministre des Finances, sont utilisées en plus des garanties de prêts.

Le Comité a décidé de poursuivre l'étude de ces questions au cours de son examen du Budget des dépenses de 1982-1983, en engageant d'autres discussions avec le président du Conseil du Trésor. *Nous demandons donc au président du Conseil du*

Trésor de retourner auprès de notre Comité afin de discuter des questions en cause dans le soutien constant du gouvernement à certaines entreprises, y compris Canadair Limitée et de Havilland. Nous demandons expressément au président de réunir pour le Comité les documents de référence portant sur la nomination et le mandat du directeur de ces entreprises, qui sont des sociétés de la Couronne ou des sociétés appuyées par cette dernière, sur la nécessité pour la Couronne de garantir des prêts et les méthodes connexes, et sur l'utilisation de lettres d'accord provisoire. Nous demandons que ces documents de référence nous parviennent le plus tôt possible, de sorte que nous ayons suffisamment de temps pour les étudier à l'avance.

Le Conseil du Trésor a transmis au Comité une liste comportant des explications supplémentaires relatives aux crédits de \$1 inscrits dans le Budget supplémentaire (E) (pièce jointe en annexe au rapport).

Respectueusement soumis,

Le président,
D. D. EVERETT.